

# REPONSE COMPLETE A MICHEL FERRER, du canard libériste « Parapente+ »...

[20/5/2014]

[Un peu long, désolé... mais c'est pas vraiment simple !]

Bonjour Michel,

D'abord merci pour ton attention et pour ta curiosité.

Ensuite : je comprends bien que, vu de l'extérieur, tout ça peut sembler bien abscons. Et pour cause : ces manoeuvres de harcèlement et d'acharnement "ffvl" à mon endroit durent depuis maintenant 5 ans. Enfin bon... quand je dis « harcèlement et acharnement "ffvl" », il faudrait dire en fait « harcèlement et acharnement de quelques individus estampillés "ffvl" »... Car en fait je n'ai évidemment rien contre la « ffvl » en tant que telle !.....

Je sais bien, par ailleurs, que le quidam ne consent que rarement à venir voir de près de quoi il retourne, lorsque quelqu'un dénonce haut et fort ce genre de sales « turbulences ». L'immense majorité des gens préfèrent « zapper allègrement », « ne surtout pas s'en mêler », « ne pas faire de vague », « encore moins se prendre le chou », voire « se mettre de la m... dans les yeux » etc. etc..., c'est bien connu ! (1)

C'est dans la nature humaine, même si pour ma part je pense pouvoir dire qu'en pareil cas je ne suis pas programmé « comme ça ».

Quand tu dis là :

>>> Tu devrais ré-expliquer en quelques mots quand même.

... euhhh... je t'avoue que le « en quelques mots » est au-dessus de mes moyens ;-)

Quant au côté « situations frustrantes » (pour reprendre ton expression), sans en dénier l'idée en soit disons qu'en disant ça on est nettement en-deçà de ma situation, notamment au plan des questions préoccupantes de Principe que ne manquent pas de soulever les agissements saumâtres « ffvl » et l'espèce de minable cabale à laquelle ses quelques « tenants » se livrent depuis maintenant des années.

Sur le côté "long et compliqué" des manoeuvres de harcèlement et d'acharnement de la ffvl à mon encontre depuis 2009, messieurs benintende, landreau.jc, de boimilon, duchesne de lamotte notamment (et aujourd'hui jp.pouleau, donc) pourront (pourraient) eux-mêmes te détailler la chose. Encore mieux qu moi, mais bien entendu à leur sauce « apparatchiks » à eux.

Ce qui est plus que navrant, c'est que quelques casquettes "ffvl" puissent être instrumentalisées de la sorte pour ce qui revient en fait à de médiocres petits règlements de compte, si l'on regarde les faits pour ce qu'ils sont... Indépendamment même qu'on passe là du stade « casquettes ffvl » au stade « kèpis et matraquettes ffvl ».

En juin 2011 (appel fédéral à l'issue duquel la ffvl avait bien été contrainte de faire machine-arrière quant à ma première suspension, en dépit de ses vaines dénégations procédurières de façade), je pensais la chose terminée : fatal error ! Car en mars 2012, ces quelques personnes ffvl ont fait une lourde rechute : une récurrence caractérisée à replacer dans un contexte remontant en fait à 2009 (première suspension de licence = septembre 2009). Voire, même à 2005, en fait, au plan « factoriel » (au tout départ, tout ce cirque trouve en fait sa source dans des tromperies et dans des histoires de fesses post-conjugales, pour te dire le « niveau »!)

---

Cette fois-ci (mars 2012, donc), pour ne s'en tenir qu'à cette seconde affaire ffvl, en instrumentalisant :

1 / mon grave accident survenu au Cap, en AfSud, fin 2009.

Un accident qui m'aura coûté 8 mois d'hospitalisation, un an de rééducation, 5 interventions chirurgicales. Un accident dont j'aurai eu la chance (et la gnack, aussi) de me remettre (ou « à peu de choses près me remettre »).

2 / un épisode judiciaire à la gomme n'ayant rien à voir noir sur blanc avec la ffvl, puisque sur le papier du seul ressort de ma vie privée : et en l'espèce des soucis judiciaires générés par des tracasseries intentées au pénal par l'un même de ces individus "ffvl" (du nom de "landreau jc", pourquoi ne pas le dire ?) !!!

**Résultat des courses :** en me sucrant à nouveau ma licence ffvl en début de saison 2012 [à retardement, puisque je l'avais prise en ligne sans aucun problème plus de 4 mois auparavant !!!], au motif que "je ne serais plus en état de voler" (sic). Donc en me privant de compétition ffvl i.e de toute compète française : c'est ici la méthode de nuisance

sciemment utilisée, car ils savent que la compète constitue en temps normal la majorité de mes vols...

---

### Je précise :

**a /** que **je m'étais pourtant fait faire un certif médical** en bonne et due forme. Ils qualifient donc ce certif de « *bidon* » (même si ça n'est pas dit comme ça brut de brut...) et qualifient le toubib signataire de « *tocard + ou - véreux* » (pas bien difficile de bien lire entre les lignes, dans leur cas), tout en insinuant que j'aurais tout fait moi-même pour l'induire en « *erreur* » (il est facile de démontrer que ces allégations sont folkloriques et grotesques),

**b /** que l'individu ffvl du nom de *duchesne de lamotte* (médecin fédéral en chef de son état) a alors **carrément franchi la ligne jaune, au plan des procédures fédérales et du règlement même de la ffvl** (il n'était en fait pas habilité à me suspendre de licence)

**c /** que tout ça s'est fait avec l'assentiment zélé de *benintende*, prez de l'époque

**d /** que tout ça continue aujourd'hui de se faire avec l'aval du nouveau prez JPP,

**e /** que je revole depuis mi-2011 et que je revole même en compépette... à l'étranger [là, je reviens par exemple d'Allemagne et de **Cuba (2)**],

**f /** que le dénommé « *landreau.jc* » (en charge de la grosse commission « *discipline* » ffvl) m'a même menacé (novembre 2009) d'interférer auprès de la FAI pour tenter de m'empêcher de voler en compète à l'étranger,

**g /** que ce même « *landreau.jc* » m'a fomenté une sorte de cabale au pénal en allant même « *recruter* » quelques acolytes parapenteux, dont :

- le gus qui tient la comm' compépette ffvl (selon l'organigramme en ligne actuellement),
- des potes de club à celui-ci (*dibernardo.n* et *micoud.jr* + *cabagni.r*, donc),
- un acolyte à lui pour ses agissements électroniques sur un forum parapente du nom « *Chant du Vario* » (un dénommé « *buhler* » qui se fait appeler « *le vautour* »),
- le tenancier du dit « *forum* » (un dénommé « *p.y schœpp* » se faisant appeler « *piwaille* »),
- ainsi que mon ex-compagne des années 2002-2005 m'ayant depuis lors intenté un « *procès post-conjugal* » et ce qui lui a servi de « *Jules* » suite à ses tromperies conjugales de l'époque (respectivement « *binois.v* » et « *fer.o* », donc).

Notons que certains de ces spécimens se donnent aujourd'hui encore en spectacle pour nuire « *au pénal* », tel le dénommé « *micoud.jr* » dont les manœuvres rocbolesques de dénonciation calomnieuse à mon encontre près la ffvl ne semblent pas avoir calmer (un peu) pour soigner ses ulcères d'estomac, lui non plus...

**h /** que certaines personnes ffvl ont même essayé de me nuire auprès d'organiseurs de compète non-ffvl sur le sol français [en alléguant par exemple que je ne "*volerais sans être assuré*" (sic) – au moins en juin 2012 pour le *Chabre Open*]

**i /** que **j'ai malheureusement dû les coller en Justice** cette seconde suspension de mars 2012 (Tribunal Administratif de Paris) en prenant un avocat. Et que, du moins selon toute logique factuelle de « *Justice* », je devrais obtenir gain de cause au plan de l'irrégularité de ces agissements labellisés ffvl.

**j /** que je préfère ne pas même épiloguer sur la « *teneur* » par moment assez abjecte du « *mémoire en réponse* » de la ffvl en date de fin 2013 (rédigé par un certain « *de-boismilon* », avocat (libériste?) de son état...)

---

Si je n'ai pas voulu lâcher le morceau, c'est d'abord **du fait que l'instrumentalisation d'un grave accident de parapente (ici pour nuire à un pilote) est tout simplement... indigne de la part d'une fédération libériste qui se prétend une fédération « sportive ». C'est vraiment la honte (...)**

Moi qui suis passé depuis 45 ans par les cases « *Natation* », « *Athlé* », « *Rugby* », « *Hand* », « *escalade à haute dose* », « *haute-montage* » etc... je fait est que je n'ai (n'avais) tout simplement jamais vu ça (...)

**Au chapitre « comparaisons », il faudrait aussi parler de la suspension pour « 5 ans » dont j'ai écopé en 2009.**

Tout ça pour de soit disantes « *raisons* » en réalité assez futiles <sup>(3)</sup>, hormis même la parodie de « *justice fédérale* » et sportive que constituait la procédure disciplinaire en question. Pour rappel, à la F.F.R quand un joueur est pris par la patrouille à commettre une agression physique sous la mêlée comme une « *fourchette* », il n'écope pas de plus d'un an de suspension. A la F.F.C, quand un cycliste amateur (et même pro) est pris en flagrant délit de dopage, il n'hérite quasiment jamais de plus d'un an de mise à pied. Et l'on pourrait multiplier ainsi les exemples de fautes bien plus graves et de

sanctions bien moindres, qui montrent à quel point la suspension *ffvl* dont j'avais pour ma part hérité était dans le moins pire de cas totalement disproportionnée (le mot est faible!). Moyennant quoi la *ffvl* dût faire machine arrière en juin 2011 (appel).

Eh bien la récidive quasi-obsessionnelle dont ces messieurs se sont rendus coupables en 2012 s'inscrit à l'évidence dans cette « *logique* ». C'est pour ça que je parle plus haut d'acharnement et de harcèlement. Ce ne sont pas des paroles en l'air. Ce sont les faits.

---

Mais bien entendu cette **instrumentalisation minable et même assez abjecte d'un sale carton de vol** ce n'est pas le seul « *problème* », loin s'en faut : user de mélanges des genres entre *vie parapentiste* et *vie purement privée* (i.e full orthogonale à toutes histoires « *paraglütt* ») en prétendant devoir faire usage de soucis en correctionnelle me concernant n'est évidemment guère plus glorieux.

**Surtout quand** on sait que les déboires judiciaires en question font suite à des manœuvres (d'autres manœuvres, donc) **émanant de l'un au moins de ces individus labellisés « *ffvl* » lui-même (!!!)**, ici le dénommé « *landreau.jc* » qui plus est officier de police judiciaire de son état [la ficelle est quand même « *un peu grosse* »!]. Lequel *landrOPJ*, donc, non content de conjuguer déjà *nuisances fédérales* et *nuisances pénales persos*, sera même allé (au pénal) jusqu'à rameuter et liguer des comparses libéristes charognards plus ou moins « *amis à lui* » ("*amis de circonstance à lui* ?" <sup>(4)</sup>... nous donnant par là-même une « *belle* » illustration de ce que signifie « *mélanges des genres et collusions à tous les étages* » (...). Déjà, dès le départ, rien que le fait d'observer que c'est un OPJ (« *officier de police judiciaire* ») qui a été placé sur le « *Trône* » de « *prez* » d'une commission de discipline fédérale et sportive...

---

Par ailleurs, **ces quelques précisions « fédéralo-libéristo-contextu'ailes »**, me concernant :

\*\* je vole depuis 1990 (breveté *ffvl* à tous les étages, du brevet à la « *QBI* » en passant par le « *confirmé* », à l'époque),  
\*\* j'ai volé en compète « *ffvl* » de 2002 à 2009 (et parfois même à haute dose, pour un parisien), sans qu'un seul protêt ni une seule réclamation quelque soit son type ne soit déposé par quiconque à mon endroit durant ces compétitions,  
\*\* j'ai même aussi oeuvré à titre associatif pour le compte de la *ffvl*, au sein du bureau PIDF de 2002 à 2005.

Mais ça n'a pas empêché, n'aura pas empêché, n'empêche pas et n'empêchera pas ces quelques individus *ffvl*, pour les besoins de leur « *démonstrations* », de **chercher à me faire passer pour une sorte de psychopathe libériste (!), pour une sorte de danger public aérien (!) et pour une sorte d'animal nuisible à la « chose fédérale »** [DEFENSE DE RIRE!]. En réalité du fait que j'ai « *mis les pieds dans le plat* » dès le tout départ (2009) sans me gêner, en disant tout haut, de façon parfois caustique <sup>(5)</sup> et très virulente (parodies comprises) certaines vérités qui dérangent...

A savoir quelques vérités factuelles sur les « *méthodes* » mises en œuvre à mon endroit depuis 2009. Sans parler du fait qu'au bout de deux décennies « *ffvl* & *paraglütt* » je dispose quand même d'un carnet d'adresses électroniques « *pas forcément si négligeable que ça* » (...)

**Or toute vérité n'est pas bonne à dire.** C'est bien connu.

Chez certains, ça aura conduit (et ça conduit encore) à **un sacré beau MALOKU** (...) et du coup ils font tout pour me le faire payer, y compris en l'espèce en s'abaissant froidement à faire usage de leur petit képi fédéral, faute de mieux et faute de pouvoir faire face « *en leur nom propre* » (...)

---

**Car le seul épisode de mars 2012** qui ici nous occupe (seconde suspension de licence, donc) fait suite en fait à des agissements à peine plus brillants **depuis le printemps 2009**. Agissements ayant à l'origine consisté à **prêter le flanc pour ainsi dire « les yeux fermés » à quelques petites lettres de dénonciation abracadabranto-calomnieuses**

aimablement parachutées à la *ffvl* par quelques brillants individus parapentistes « *utilisés* » <sup>(6)</sup>...

... par une ex-compagne elle-même parapentiste, dans le cadre post-conjugal d'une rupture particulièrement houleuse. Autant dire que la *ffvl* patauge là depuis 2009 dans un sorte de petit tas de fumier qui n'est guère « *à son honneur* », de facto (...)

Et autant dire, donc, que la *ffvl* n'a fait preuve depuis 2009 d'aucun discernement, c'est le moins qu'on puisse dire. Elle a même en fait fait usage, dès l'origine et sciemment ou non, d'une affaire privée n'ayant elle non plus rien à voir ni avec la chose libériste, ni avec la chose fédérale, ni avec la chose sportive. Se muant par là-même en **une sorte de petite officine de police punitive et privée...**

Bon, Michel : là, j'ai essayé de faire « *bref* » : je passe en fait bien des « *méthodes* » ici à l'oeuvre et bien des épisodes qui, eux aussi, pourraient (devraient) être mises en exergue.

---

Juste cet exemple, car à mes yeux **c'est un peu « la honte dans la honte »** : ma première suspension de licence de septembre 2009 a conduit « mécaniquement » à ma **suspension de couverture d'assurance Axa/ffvl, sans même que j'en sois informé d'aucune manière que ce soit**. J'ai donc volé durant des mois sans être assuré (pas même en RCA) et sans même le savoir (...). Moyennant quoi, **suite à mon grave carton en Af'Sud** à Noël 2009 j'ai été « *informé* » par le sieur... Benintende himself !.....

..... que je n'étais pas couvert par le dit contrat « *rapatriement* » et « *individuel accident* ».

C'était par un **petit SMS lapidaire de quelques mots du sieur JC.Benintende**, pour ainsi dire en sortie de coma et de bloc opératoire à la Medi-Clinic du Cap (!!!). Et ça, je ne suis pas prêt de l'oublier. Je m'en veux à mort de n'avoir pas alors archivé le **petit SMS HONTEUX du sieur Benintende...** A Cape Town, je n'ai dû mon salut qu'au Mondial Assistance de ma carte bleue. Et du fait que ça s'était produit « *hors compétition* » (le lendemain de la fin du Winelands Open de Porterville auquel j'avais participé sans problème). Sinon... j'étais baisé. La Mondial ne m'aurait pas pris en charge pour le rapatriement sanitaire « *épique* » avec des tuyaux partout et le dos complètement fracassé pas encore opéré, de la Médi-Clinic du Cap au CHU Beaujon...

« *Accessoirement* », la privation « *en catimini* » de cette couverture d'assurance **m'a valu quelques 10.000 euros en indemnités journalières non perçues** durant mon immobilisation, au-delà du classique 3-ième mois d'arrêt de travail... C'est pas beau, ça ?

Je précise évidemment :

- que si je l'avais su (normalement) en temps voulu (dès septembre 2009), je me serais alors assuré ailleurs (chez Verspieren, mon assureur actuel, pour ne pas le citer),
- qu'en dépit de leur dénégations purement procédurières de façade, ces « *responsables* » ffvl savent très bien qu'**au plan de la morale fédérale et sportive ils se sont couverts de honte**, quelque part.

La preuve : lors de ma nouvelle suspension de licence en mars 2012, le courrier RAR reçu de la part de ce « *médecin fédéral* » duchesne de lamotte prenait bien soin, cette fois-ci, de stipuler que ma suspension de licence valait aussi « *suspension d'assurance* ». Ce qui ne peut manquer d'être perçu comme un aveux à rebours, au mieux d'incompétence, au pire de malhonnêteté (...)

Si de fil en aiguille j'en viens à détailler **une telle histoire**, c'est parce que **ça illustre à merveille et que ça met assez bien en lumière la nature de certains au moins des agissements « ffvl » à l'oeuvre depuis maintenant 5 ans**. Là où certains parleraient simplement d'*incompétence*, pour ma part je mets de gros guillemets pour parler « *d'incompétence* » (ou « *quand l'incompétence apparente de certains sert en fait surtout la brillante cause de leur malhonnêteté* », en clair...). Dans la situation où ces « *méthodes* » m'ont mis, vu ce que j'ai encouru et vu ce que j'ai subi, mon propos est pour le moins légitime (...)

---

Sur le (bas)-fond, concernant l'enchaînement de tous ces épisodes ffvl depuis 2009 : il faut décidément croire qu'en disant dès le printemps 2009 ce que j'ai pu constater dès le tout début - qui plus est de la façon dont je l'ai dit - ... j'ai vraiment « *dérangé* », pour ne pas dire vexé !

**Et comme dit l'adage bien connu : « Il n'y a que la vérité qui blesse » (...)**

La vérité, c'est que par la suite tous les moyens « *sportifs* » et « *fédéraux* » (gros guillemets) ont ici été mis en œuvre pour **tenter de me réduire au silence**. Et que, de fil en aiguille, la situation n'a cessé de s'envenimer. Ces quelques messieurs ont fait mine de pouvoir spéculer sur le fait que je me laisserai marcher sur la tête gratuitement et mollement : mauvaise pioche, ils se sont fait des films. Chacun peut d'ores et déjà constater (les quelques gus déjà cités les premiers) que le coup du « *on va lui faire fermer sa gueule* » a constitué et constitue « *un coup foireux* » (...)

Cinq ans plus tard, je ne me gêne toujours pas pour dire ce que j'ai légitimement à dire concernant des agissements passés, présents, réitérés... et toujours en cours. Sur ce coup-là, **ils sont tombés sur un spécimen qui devient incontrôlable, dès lors qu'on use à son endroit des méthodes dont ils se sont rendus coupables**.

C'est ballot, hein ?

Sans vouloir jouer les gros bras : ce n'est sans doute pas par hasard si j'ai quand même fait 3 gardes à vue en moins de dix ans, en l'espèce pour être simplement allé dire vertement à certains flics ce que je pense (ce qu'il faut penser) de certaines de leurs « *méthodes de travail* ». A défaut de nécessairement le revendiquer, à tout le moins je l'assume. Alors si ces quelques spécimens à képi ffvl ont pu s'imaginer que **j'allais me laisser « impressionner » par leur petite étoile de Shérif ffvlo-fédérale...** ils ont fait mine dès le tout départ (2009) de ne pas devoir capter ce côté-là des choses --> désormais il n'y a plus qu'à leur souhaiter que ce ne soit pas la ffvl qui « *trinque* » en tant que telle – chose qui, ici, serait logique et légitime. Sachant que **l'image de la dite ffvl est d'ores et déjà bien écornée**, à mon humble avis, sur ce coup-là...

---

**Mais ce qui au plan « ffvl » est le plus « préoccupant »**, c'est que ces quelques individus estampillés ffvl ont, EUX, fait

usage de la *ffvl* et de leur (ici petite, donc) casquette *ffvl* pour tenter de parvenir à leur faims. Au point même d'en arriver à se mettre dans l'irrégularité, au sens administratif du terme.

On rappelle quand même (mais est-ce bien seulement la peine?) que la *ffvl* est émanation de la chose publique puisque rattachée au ministère J & Sp. C'est d'ailleurs bien pour ça que j'ai été contraint de payer les services d'un avocat en Droit administratif, d'autant plus que ce domaine est très technique... et que **la *ffvl* n'a bien entendu pas manqué de tenter de faire de l'enfumage** qu'on devine aisément en jouant de ce côté très technique des choses... Et quand je dis « *payer les services d'un avocat* », perso c'est de ma poche. Ce n'est pas comme ces quelques apparatchiks pour qui **c'est « aux frais de la Princesse »**, càd en fait sur le budget de la fédé ==> sur dos des licenciés que vous êtes tous, toi le premier je présume (...)

**Sans parler de la méthode « dilatoire »** dont ces gens-là ont bien entendu là aussi fait usage (refus dès le départ de communiquer à mon avocat le Règlement Fédéral, plus d'un an à faire lanterner le Tribunal Administratif de Paris pour réagir (« *mémoire en réponse* ») comme le prévoyait la procédure etc. etc...). Ce genre de méthode en dit évidemment long sur l'état d'esprit qui anime ces quelques messieurs, ainsi que sur leur accessoire incurie à pouvoir se justifier « *sur le fond* » de quoi que ce soit. En vérité (...)

**En relatant tout ça, je n'invente rien.** Toutes ces choses factuelles et très précises qui évidemment ne peuvent pas « *s'inventer* » ! (...). Et ce n'est pas l'aimable silence-radio de façade du sieur JPPPrez qui change ni changera le fait que « *les faits sont têtus* »... Face à ça, si l'on lit bien ce que servent en retour ces quelques messieurs *ffvl* via la prose parfois « *petite* » de leur avocat de-boismilon afin de « *tenter de se disculper* » suite au procès qu'ils ont au derrière, un constat tout simple s'impose : ce ne sont à 90% qu'attaques persos diabolisatrices diffamatoires et + ou – folkloriques sur mon train de vie privé-perso, sur ma personnalité présumée (...) et même sur mon train de vie privé-libériste (lui aussi caricaturé et monté en épingle). Toutes choses n'ayant évidemment **rien à voir** avec les faits qui leur vaut de se retrouver devoir s'expliquer devant une juridiction administrative (...)

---

**L'expérience prouve malheureusement** que dans une organisation ou « *structure* » du type de celui de la *ffvl* (*sphère « dirigeantes »*), il ne se trouve ~personne pour admettre certaines choses bien gênantes, personne pour le faire savoir, et personne pour parfois « *foutre un petit coup de pied dans la fourmilière* ». Dans ce genre de contexte « *éminemment collégial* », un tel spécimen serait vite qualifié de « *traître à la Cause Collective Fédérale* » et châtié dès le premier Comité Directeur venu du PolitBüro. On le sait bien et ici on l'a ici bien compris car on a à faire ici à un véritable cas d'école. Dès que prévalent la « *cohésion* » et la « *solidarité de Parti* » en mode « *on se sert les coudes pour tenter de sauver les meubles, pour faire "gruppiert" et par-là même pour tenter de faire bonne figure* », c'est l'opacité et la langue de bois qui prévalent, bien plus que la transparence et toute forme de contrition...

Non, ce mode de « *fonctionnement* » n'est évidemment pas le « *propre* » de la *ffvl* en tant que telle... De même que les méthodes consistant à **tenter de vous salir par tous les moyens possibles et imaginables** puis en cherchant à en faire usage en retour au plan fédéral/procédural ! Y compris comme ici via des pitreries sauce *landrOPJ* au « *pénal* », qui plus est en l'espèce pour de pures conneries, évidemment...

==> non, ça, ça n'est sans doute pas non plus un « *monopole libériste* » !

---

Bon, Michel... *le mél auquel tu auras ici réagi* concernait **la seule lecture** dont je dispose et qui est à faire de la « *contre-réponse* » de mon avocat au « *mémoire en réponse* » estampillé *ffvl-deboimilon* (cheville procéduro-ouvrière du petit Politbüro qu'on sait), **suite à la seule seconde affaire *ffvl* de mars 2012** : et cette contre-réponse de mon Conseil m'aura *moi-même* étonné, c'est dire !

**Car elle met à jour « encore plus de points d'irrégularités »** commis par ces quelques « *responsables* » *ffvl* <sup>(7)</sup> – au point de noter même de singulières et cocasses incohérences dans l'irrégularité ! ; **encore plus** de malhonnêteté ; sans parler du « *encore plus d'incompétence* » par rapport *qui* à la chose médicale (c'est triste à dire...), *qui* et plus encore par rapport aux règles du jeu fédérales et administratives...

Tout ça n'est pas seulement navrant, voire tout bonnement honteux aux plans humain, associatif et « *sportif* » : **il est également assez ahurissant de voir que ça « fonctionne » collectivement de la sorte au sein de cette fédé.** Je sais pas toi, mais mois perso, au plan de la *ffvl* je trouve tout ça quand même assez grave. Ceci dit, là... je ne peux pas vraiment en faire usage détaillé du contenu de ce rapport de mon avocat car la chose est au Tribunal (la remarque vaut aussi vis à vis de mon propre avocat, évidemment...)

Voilà, j'espère avoir fait le tour en étant à peu près clair.

Et tu peux pas savoir combien ça me gonfle, d'avoir ainsi à re-raconter ce triste film 2009--2014 (série en cours). Si je devais (en toute logique) obtenir gain de cause quant à l'irrégularité de la seconde suspension *ffvl* qui ici nous occupe, pour te dire : je ne sais même pas ce que j'en ferais, concrètement. En effet, je suis à présent tellement gavé et tellement dégoûté... C'était d'ailleurs le but « *collatéral* » visée par ces quelques personnages *ffvl*, c'est bien évident. Quand je pense

que j'ai émargé dans cette fédé durant 20 ans (premiers vols d'init à Séderon en 1989...) et que j'ai par ailleurs oeuvré en tant que biplaceur fédéral durant plusieurs années... quelle tristesse !

Pour le reste ou plus précisément pour "*une bonne partie du reste*", tout est sur <http://minilien.fr/a0o2op> et sur <http://minilien.fr/a0oovp>.

D'ailleurs, c'est aussi cette "*transparence informative*" et volontiers "*caustique*" (8) qui les rend fous, ces quelques spécimens "*fédéraux*" ... C'est là pour eux **une sorte de crime de lèse-majesté** c'est bien évident. Il suffit de voir avec quelle célérité **j'ai systématiquement été censuré** sur les quelques canaux fédéraux où j'ai eu « *l'outrecuidance* » d'exposer les choses pour le comprendre (listes de diffé Yahoo fédérales, forums fédéraux, Facebook fédéral etc.)... Et pas besoin d'avoir fait *Polytechnique* pour comprendre que des « *consignes* » à la censure ont été passées. C'est évidemment **très révélateur** (...)

---

Michel ==> si tu as lu jusqu'au bout, bravo... c'est assez admirable ! ;-)

Et désolé s'il y a là quelques coquilles, j'ai pondu ça un peu à l'arrache car tout ça me tient évidemment très à coeur (9), mais en fait je suis en vadrouille aéro-printanière du côté du Ventoux. Donc là j'y ai en fait déjà accordé beaucoup (beaucoup trop ?) de temps... Le Sud-Est étant (enfin) en train de baisser un peu, je quitte et vais faire le zigoto avec Mme Mantra [à proximité de mon Ventoux](#), ici du côté de Malaucène ou de Beaume de Venise :-)  
Histoire de [prendre un peu de « hauteur »...](#)

Puisqu'ils sont ici et bien sûr mis en copie : en recevant ça, ces quelques "*tenants*" *ffvl* vont encore me traiter de "*dingue*" et me qualifier de "*malade mental*", à l'instar de ce qui figure, faute de mieux, dans leurs écritures de "*défense*" procé(or)durières... La méthode est bien connue : ça nous ramène par exemple 30 voire 50 ans en arrière, par exemple du temps du « *petit Père des peuples* », d'un Brejnev ou même d'un Andropov...  
La routine, quoi...

Fly safe.

Citation du moment [dicton africain] : "*Ce qui est plus fort que l'éléphant, c'est la brousse*" - [je suis né à Bangui :-)]

Olive Montel  
tête de Turc *feufeuveuleu* depuis mi-2009 (série en cours)

[Poste envoyé un peu plus tard que la rédaction de cette prose]

---

(1) de ce point de vue-là, je peux dire que « *j'ai pas été déçu* » du microcosme libériste pris dans son ensemble. Le pompon revenant sans doute au groupe « *Team PIDF* » (compète Ligue IdF) qu'il m'a été donné de côtoyer durant X années. Groupe dont le silence-radio intégral en dit en fait assez long sur les facultés « *curiosité* », sur le potentiel de cogitations hors domaine de vol au sens (très) strict et sur le sens de la « *solidarité équipière* » en matière de choses parapentesques – cette faune-là aimant à s'auto-qualifier de « *team* », laissant ainsi élégamment à penser que la compépette parapentesque présenterait quelque chose d'un tant soit peu « *collectif* » (je préfère clore la parenthèse)

----- Mode parenthèse « ON » -----

(2) hors sujet total : sur CUBA, sur le vol libre à CUBA et sur ce qu'est une compète à CUBA, il y a à mon avis plein de choses intéressantes à raconter. Et je pense avoir le matériel pour un billet en « *bonne et due forme* » :-) dans une revue libériste dite « *spécialisée* »... (images comprises) --> j'ai même déjà pondu un quasi-premier jet et j'avais pensé proposer ça à un canal comme Parapente+, par exemple... --> si tu penses que ça peut vous interpeller...

----- Mode parenthèse « OFF » -----

(3) soit disant "*menaces physiques*" à l'encontre d'un gus [lequel gus m'avait buté avec le pare-choc de sa bagnole alors que je circulais en moto], prises de bec prétendument "*insultante*" avec 2 ou 3 autres licenciés *ffvl* cités ici-même dans mes lignes, prétendues "*atteintes à l'image de la ffvl*" [DEFENSE DE RIRE!] par certains de mes écrits et mises en lignes etc... etc... Libre à chacun et chacune de juger du caractère tout bonnement ubuesque de la sanction résultante de septembre 2009... à l'issue d'une parodie de « *grosse* » commission orchestrée par ce Grand mégalo-mytho-névrosé d'OPJ de "*landreau.jc*" ...

Quant aux "atteintes" à l'image de la *ffvl*, inutile de dire que ces messieurs sont des Experts ! AH-AH-AH-AH-AH !!!

(4) les « *cabagni des Baronnies* », « *buhler vautour charognard du fameux forum LCDV* » (qui aujourd'hui encore menace de me harceler au « *pénal* »), « *di bernardo tenancier de la comm' compépette ffvl* » (!) etc.)

(5) un mode de défense bien compréhensible dans mon cas, même si je concède qu'au final ça n'est pas toujours « *forcément* » ni le plus judicieux ni le plus efficace...

(6) les petits fouilles-merde affabulateurs et vengeurs-diabolisateurs du doux nom de « *zabiolle rémi* », « *nossin marc* », « *fer olivier* », « *morel benoît* », « *momège olivier* », « *carrier odile* », « *deboavere patricia* » - pour l'essentiel [je ne vois pas bien pour quelle raison je devrais m'auto-censurer en ne citant pas le nom de ces quelques petites marionnettes de l'ex-compagne duperie de l'époque ayant par surcroît viré « *flicouillard & procédurier* », donc...

(7) et notamment par ce « *médecin fédéral* », puisque le baratin ici servi est un baratin prétendument « *médical* » (...). Bonjour le « *Serment d'Hypocrate* » ! Ici il faut mieux parler du « *Serment d'Hypocrite* » !!!

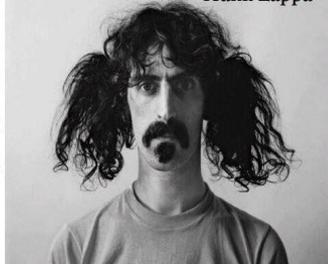
(8) à mon déjà grand âge, on ne se refait pas :-)...

(9) sachant toutefois qu'il y a quand même des problèmes plus graves, sur terre. Moi qui maraude le samedi soir pour les SDF et moi qui ne peux même plus mettre le pieds en Centrafrique pour savoir ce que sont devenus les gamins des rues dont s'occupait la petite ONG où je sévis, je ne vais pas dire le contraire... D'ailleurs, je me demande si certains petits esprits « *fédéraux* » qui passent leur temps pluri-annuel aux agissements stériles et destructeurs qu'on sait ne seraient bien inspirés de cogiter un peu sur ce genre de chose. Avec un peu de bol, qui sait ?... peut-être cela les conduirait-il à percevoir « *un peu quand même* » le côté dérisoire de certains au moins de leurs comportements « *sous couvert de petit képi libéristo-fédéral* » ?...

PLUS ON PREND DE LA  
**HAUTEUR**  
PLUS ON VOIT  
LOIN

"Without deviations from the norm,  
progress is not possible."

-Frank Zappa



**ATTENTION**

Humour caustique !

